

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
ALPES MARITIMES

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

Arrivé le - 9 JUN 2011

De la commune  
Service Territorial

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ROQUESTERON GRASSE

28 mai 2011

86/6

### Nombre de conseillers

|               |   |
|---------------|---|
| - en exercice | 8 |
| - présents    | 7 |
| - votants     | 7 |
| - absents     | 1 |
| - exclus      |   |

L'an deux mille onze, le 28 mai à 10 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. onsieur Joseph VALETTE, Maire.

Etaient présents : MM.

DOUROV Dominique, BALDINI Murielle, CORSO Benoît, DELBAUVE Robert,  
BAIADA Murielle, BALDINI Jean -ABSENTS: PISCIOTTA Patricia

Date de convocation :

23 mai 2011

Date d'affichage :

23 mai 2011

M. adame BALDINI Murielle a (ont) été nommé(e)(s) secrétaire(s).

### OBJET

CARTE COMMUNALE  
APPROBATION

n° 2011-5-7

-Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.124-1 et suivants et R.124-1 et suivants :

-Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

-Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8/11/2008 donnant son avis sur l'opportunité d'élaborer une carte communale sur le territoire de la commune :  
Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles le projet de carte communale a été élaboré et présente le contenu de ce projet.

Après en avoir entendu l'exposé du Maire ;

Considérant que le projet de carte communale correspond au objectifs que s'est fixé la commune en ce qui concerne l'aménagement, la protection et la mise en valeur du territoire communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;

1/donne un avis favorable au projet de carte communale tel qu'il lui a été présenté par Mr le Maire ;

2/donne un avis favorable à ce projet de carte communale suite à l'enquête publique qui a eu lieu pendant 32 jours à compter du 11 avril 2011 ,à la présentation du rapport du Commissaire enquêteur, et au rapport de présentation du bureau d'études GEOTECH .

3/demande à Mr le Maire de faire approuver par Mr le Préfet l'élaboration de la dite carte communale.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois an que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en

et publication

006-210601076-20110528-2011\_5\_7-DE  
Regu le 30/05/2011

COURRIER ARRIVÉ

14 JUIN 2011

DDTM - STEM



Signature

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

**ARRETE**  
**approuvant la carte communale**  
**de la commune de ROQUESTERON-GRASSE**

Le préfet des Alpes-Maritimes,  
Chevalier de la légion d'honneur,  
Chevalier de l'ordre national du mérite,

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L. et R.124-1 et suivants ;

Vu la délibération du conseil municipal du 8 novembre 2008 donnant un avis favorable sur le principe de réaliser une carte communale sur le territoire;

Vu les diverses réunions avec les services représentants l'Etat ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 6 février 2011 considérant que le projet de carte communale présenté répond aux objectifs de développement que s'est fixée la commune en matière d'aménagement, de protection et mise en valeur du territoire communal;

Vu la décision du Tribunal Administratif de Nice du 23 février 2011 désignant le commissaire enquêteur;

Vu l'arrêté du maire du 9 mars 2011 soumettant le projet de carte communale à l'enquête publique qui s'est déroulée du 11 avril au 12 mai 2011;

Vu le rapport, les conclusions du commissaire enquêteur du 15 mai 2011;

Vu la délibération du conseil municipal du 28 mai 2011 approuvant la carte communale annexée au présent arrêté;

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

La carte communale de Roquestéron-Grasse, approuvée par le conseil municipal lors de sa séance du 28 mai 2011 annexée au présent arrêté est approuvée.

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera affiché pendant un mois en mairie. Mention de cet affichage sera inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Il sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Chacune de ses formalités mentionne le lieux où le dossier peut-être consulté.

**Article 3 :**

Copie de la présente décision sera adressée à monsieur le maire de Roquestéron-Grasse.

Fait à Nice, le

**8 JUIL. 2011**

*Pour le Préfet,*  
**Le Secrétaire Général**  
DRM-D 3141



**Gérard GAVORY**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nice, le 01 SEP. 2011

Note à

voir liste des destinataires au verso

direction  
départementale  
des territoires  
et de la mer  
**Alpes-Maritimes**

N° 178

service :  
territorial est  
montagne

**objet :** Roquestéron-Grasse – Carte communale – arrêté d'approbation

**réf :** délibération du conseil municipal du 28 mai 2011

**affaire suivie par :** Sophie Albin – STEM Pôle Aménagement Planification

tél. : 04 93 72 74 48

courriel : Sophie.Albin@alpes-maritimes.gouv.fr

La carte communale de Roquestéron-Grasse a été approuvée d'une part, par délibération du conseil municipal le 28 mai 2011, et d'autre part, par arrêté préfectoral du 8 juillet 2011.

Ces décisions ont été affichées en mairie de Roquestéron-Grasse du 28 juillet au 29 août 2011 et mention en a été faite dans le journal Tribune bulletin le 29 juillet 2011.

Ces dispositions sont applicables à compter du **30 juillet 2011**.

Le dossier est tenu à la disposition du public à la mairie de Roquestéron-Grasse ainsi qu'à la DDTM, service territorial Est montagne à Plan du Var (commune de Levens).

Service Territorial Est Montagne  
Le Chef du STEMAT-TP

  
E. TOPESCO

**Adresse :**

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
Centre Administratif Départemental  
des Alpes-Maritimes  
BP 3003  
06 201 NICE CEDEX 3  
Tél : 04 93 72 72 72  
Fax : 04 93 72 72 12

[www.alpes-maritimes.equipement-agriculture.gouv.fr](http://www.alpes-maritimes.equipement-agriculture.gouv.fr)